

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA  
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (ANAQ-SUP)



# Rapport d'évaluation externe de la licence de Sociologie de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS)

L'équipe d'évaluation :

- Prof. Sylvain Landry Birane FAYE, Président ;
- Prof. Mouhamadoune SECK, Membre ;
- Dr. Bakary DOUCOURE, Membre.

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

**Pr Sylvain Landry  
Birane FAYE**

Février 2021



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1. Présentation du programme évalué</b>	<b>3</b>
<b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation</b>	<b>4</b>
<b>Après analyse du rapport et discussions avec toute l'équipe, le travail, ainsi présenté, révèle, à nos yeux, des forces, mais aussi des limites d'ordre administratif et technique.</b>	<b>5</b>
<b>3. Description de la visite</b>	<b>5</b>
<i>3.1 Organisation et déroulement de la visite</i>	<i>5</i>
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup (Référentiel FOAD)</b>	<b>8</b>
<b>5. Points forts du programme</b>	<b>23</b>
<b>6. Points faibles du programme</b>	<b>24</b>
<b>7. Appréciations générales</b>	<b>25</b>
<b>8. Recommandations à l'établissement</b>	<b>25</b>
<b>9. Recommandations à l'ANAQ-Sup</b>	<b>27</b>

## **Introduction**

L'évaluation externe FOAD de la licence de sociologie de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS) a été conduite le 05 novembre 2020 par une équipe d'experts en évaluation, composée des Professeurs Sylvain Landry FAYE (Sociologie-Anthropologie UCAD), Mouhamadou SECK (Sciences de l'éducation, spécialiste FOAD UT) et du Docteur Bakary DOUCOURE (Sociologie-Anthropologie UGB). Il s'agit de la première évaluation au Sénégal d'un diplôme de formation à distance (FOAD) dont les résultats et les leçons apprises pourront servir aux évaluations futures. Les rencontres avec le Coordonnateur de l'UVS, l'équipe pédagogique, les enseignants-chercheurs, les étudiants, les PATS, certains directeurs de pôle ont permis à l'équipe d'évaluation d'avoir une meilleure compréhension du programme de Licence et des conditions de travail des étudiants.

### **1. Présentation du programme évalué**

Le rapport présente les résultats de l'évaluation du programme de Licence de Sociologie, rattaché au pôle Lettres, Sciences Humaines et de l'Éducation (LSHE) de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS). Conformément à la réforme LMD, qui est appliquée, la filière de Licence de Sociologie, ouverte en 2013, en est à sa 7ème promotion. Pour l'année académique 2019-2020, 4318 étudiants sont inscrits dans les 3 niveaux de licence et répartis dans les 13 ENO. Le programme de Licence de Sociologie évalué à l'UVS, ouvert depuis 2013, vise à former des communautés d'apprenants, capables d'utiliser leur savoir au profit de la société, tout en tenant compte du contexte de changements économiques et géopolitiques rapides (la « mondialisation ») et de l'évolution des institutions à travers la décentralisation guidant le développement local et international. Il est constitué autour d'enseignements fondamentaux en sociologie, anthropologie et démographie ainsi que des méthodologies essentielles (méthodologies qualitatives, méthodologies quantitatives et statistiques), tout en prenant en compte le contexte sénégalais. Plusieurs choix de spécialité obligatoires ou optionnels leur sont proposés à chacun des 6 semestres que dure le parcours de Licence, pour favoriser leur insertion professionnelle.

→ Au semestre 1, la sociologie économique et l'anthropologie économique sont des spécialités obligatoires. Au semestre 2, la sociologie rurale et la sociologie urbaine sont aussi des UE dites optionnelles, mais rendues obligatoires dans la maquette.

→ Les UE optionnelles sont proposées à partir du semestre 3

Pour développer l'autonomie nécessaire dans le cadre professionnel chez les apprenants et faciliter leurs interactions avec les communautés, des unités d'enseignement d'ouverture et/ou de professionnalisation sont proposées au semestre 1 (comme la psychologie, les techniques d'expression et de communication, le leadership et le développement personnel, l'informatique etc.)

Le contenu de la maquette proposée permet de noter une orientation de la formation vers la sociologie du développement, rurale et urbaine qui permet aux étudiants de comprendre, expliquer et agir sur la transformation de la société sénégalaise qui passe d'une société majoritairement rurale à une première étape d'urbanisation. La sociologie de la religion est aussi une dominante dans la formation proposée.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation présenté par l'équipe pédagogique de la Licence de Sociologie de l'UVS s'articule autour de sept (7) sections, ce qui est en conformité avec le référentiel d'évaluation proposé par l'ANAQSUP. Les principaux documents –arrêtés, PV de réunion, fiches d'évaluations, CV des intervenants (...), figurent dans les annexes. Toutefois, il nous a semblé que la présentation de la formation aurait pu être mieux mise en relation avec le modèle pédagogique de l'UVS (formation comodale en présentiel et distantiel), faire ressortir la spécificité de l'outil pédagogique pour la formation à la sociologie qui est une discipline de recherche empirique.

Le rapport d'autoévaluation a été présenté et expliqué par la Présidente du comité de pilotage qui a été mis en place par l'UVS, pour l'occasion, en présence du Coordonnateur de l'UVS et de l'équipe pédagogique. La présentation s'est focalisée sur la discipline sociologique et le programme de formation, mais n'a pas abordé, avec exhaustivité et clarté, les champs d'évaluation. A sa suite, le pool des experts évaluateurs a focalisé son attention sur quelques aspects, en particulier la maquette, le programme d'enseignement à distance de la discipline sociologique basée sur l'empirie, l'organisation des voyages pédagogiques initiés par l'équipe pédagogique. Par ailleurs, les questions ont aussi tourné autour de la procédure de recrutement/formation des tuteurs et des techno-pédagogues, éléments centraux dans le dispositif de l'offre de la formation à distance. Les experts se sont aussi appesantis sur les éléments de preuve, dont certains étaient manquants ou inappropriés. A la suite de ces remarques, l'équipe pédagogique a pris le soin de mettre à la disposition des évaluateurs, les documents complémentaires.

Après analyse du rapport et discussions avec toute l'équipe, le travail, ainsi présenté, révèle, à nos yeux, des forces, mais aussi des limites d'ordre administratif et technique.

### **3. Description de la visite**

#### **3.1 Organisation et déroulement de la visite**

La visite sur le site s'est déroulée conformément au planning proposé par l'ANAQSUP et validé par l'UVS. Elle a consisté en la réalisation des activités suivantes :

- Visite de courtoisie au Coordinateur de l'UVS dont la fonction équivaut à celle de Recteur ;
- Rencontre avec l'équipe pédagogique élargie pour la présentation du programme de Licence de Sociologie et une discussion autour du rapport d'auto-évaluation. Cette activité s'est déroulée en présence de plusieurs catégories de responsables :
  - ◆ 3 évaluateurs externes de l'ANAQSUP
  - ◆ Coordinateur de l'UVS dont la fonction équivaut à celle de Recteur ;
  - ◆ Responsable de la Direction des Études, de la Recherche et de l'Innovation (DERI)
  - ◆ Responsable de la Direction de la Formation et de l'Ingénierie Pédagogique (DFIP).
  - ◆ Responsable de la Direction des Infrastructures et des Systèmes d'Information (DISI)
  - ◆ Représentant de la Direction de la Communication et du Marketing (DCM)
  - ◆ Les Responsables des 3 pôles de formation de l'UVS : LSHE, SEJA, STN
  - ◆ Responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ)
  - ◆ 02 représentants du Personnel Administratif et de service (PATS) du pôle LSHE
  - ◆ 1 représentant des tuteurs
  - ◆ Le Chef de la Division de la Recherche, de la Valorisation et de l'Innovation DRVI (DERI) Enseignante permanente en sociologie au pôle LSHE
  - ◆ La responsable de la formation de Sociologie et enseignante associée du pôle LSHE
- Rencontre avec un enseignant permanent de sociologie n'ayant pas de responsabilités administratives, mais responsable de la cellule pédagogique de Sociologie du pôle LSHE ;

- Rencontre avec 2 PATS (la responsable administrative et l'assistante du responsable pédagogique du pôle LSHE) ;
- Rencontre avec un Tuteur de sociologie, chargé de l'animation des cours en ligne
- Entretien et discussions avec le soutien pédagogique et didactique (techno-pédagogues, scénaristes, etc.) et test / simulation des plateformes en présence de :
  - ◆ L'administrateur des plateformes de l'UVS
  - ◆ Responsable de la Direction de la Formation et de l'Ingénierie Pédagogique (DFIP).
  - ◆ 2 techno pédagogues chargés du pôle LSHE (sociologie)
- Visite du studio multimédia de l'UVS (site de COMICO) rattaché à la Division de l'Ingénierie pédagogique et Multimédia et discussions avec le personnel en charge du studio et de l'enregistrement des cours en ligne ;
- Visite des locaux et infrastructures de l'ENO de Mermoz (visite des amphithéâtres, des salles de classes et des toilettes)
- Rencontre collective avec une vingtaine d'étudiant-e-s (femmes et hommes) représentant les différents niveaux de la Licence (L1, L2, L3) de sociologie et du Master (M1, M2)
- Réunion de restitution avec les collègues de Sociologie, le responsable du pôle LSHE et de la Responsable CIAQ pour les premiers *feedbacks* sur les discussions avec les différents acteurs.

### **3.2 Appréciation de la visite sur site**

La visite a permis de rencontrer les différentes catégories d'agents et d'acteurs, notamment internes, impliqués dans la Licence de sociologie de l'UVS, répartis sur les trois sites : Il s'agit du siège de l'UVS sis à la cité Keur Gorgui, du bâtiment annexe (qui abrite notamment le studio d'enregistrement) sis à la cité COMICO et de l'Espace Numérique Ouvert (ENO) sis à Mermoz. Au total, environ 25 agents (permanents et contractuels) répartis sur les trois sites de Dakar et appartenant à différentes directions de l'UVS ont été rencontrés, soit individuellement (entretien individuel) soit collectivement (entretien de groupe) et 20 étudiants.

La visite sur le site s'est bien passée. Les discussions ont été fructueuses, l'accueil chaleureux et le contexte favorable à l'évaluation. Les collègues ont fait preuve d'une bonne disponibilité (acteurs pressentis pour les rencontres avec les experts, facilitées par la responsable de formation, la responsable locale de la cellule interne de l'assurance qualité (CIAQ) et la cheffe de la DRVI, présidente du comité de pilotage de l'évaluation interne du programme). Le rapport d'autoévaluation a été présenté par cette dernière et une bonne partie de la matinée a été consacrée à la discussion du contenu du rapport d'autoévaluation par les experts et l'équipe pédagogique diversifiée a pu amener les éléments de réponses et de preuve existants, mais qui n'ont pas été mis en valeur dans le rapport. Celle-ci a fait preuve d'une réelle ouverture d'esprit et d'une bonne disponibilité à intégrer les amendements, fournir les documents complémentaires demandés par les experts.

Une des leçons apprises de cette première évaluation d'un diplôme FOAD est la nécessité d'une rencontre plus poussée des experts avec les tuteurs, les techno-pédagogues et surtout le test des plateformes et la visite des locaux multimédias. L'architecture et la spécificité de la formation à distance font qu'il serait plus opportun de proposer 2 jours d'évaluation, afin de prendre plus de temps. La journée a été intense et nous avons fini les travaux vers 19h30-20h.

#### **4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup (Référentiel FOAD)**

##### **Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études et de formation**

##### **Standard 1.01 : Le programme d'études et de formation est régulièrement dispensé.**

La maquette, l'accueil de six (6) promotions et les deux sorties de promotion de diplômés (en 2018 et en 2019) ainsi que les emplois du temps et les outils d'évaluation et de contrôle des enseignements, les emplois du temps nous renseignent que le programme d'étude est régulièrement proposé et dispensé aux étudiants. Le programme gagnerait toutefois à être mieux diversifié et à proposer aux étudiants des parcours de spécialisation qui tiennent mieux en compte les réalités sociologiques et préoccupations contemporaines.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

L'orientation de la Licence de Sociologie vers la formation à la recherche appliquée aux besoins des communautés est en cohérence avec le plan stratégique de l'UVS dont la mission est de « former des communautés d'apprenants, capables d'utiliser leur savoir au profit de la société » (recherche et services rendus à la société). Le programme est conforme aux objectifs de formation visés par l'UVS.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 1.03 : Le programme d'études et de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique dans le but de contribuer, selon ses moyens, à répondre à leurs besoins...**

Le programme de formation proposé est de nature à favoriser les contacts avec le monde socioprofessionnel. La division et le bureau de l'insertion professionnelle organise des visites d'entreprise, promeut la participation des étudiants à des forums et salons en lien avec l'insertion professionnelle, organise des ateliers de formation et de masterclass conjoints avec les acteurs du monde socio-professionnel. Par ailleurs, les étudiants en Sociologie sont aussi amenés à faire des enquêtes de terrain à chaque niveau de la licence (L1, L2, L3) et, cela les amène à être régulièrement en contact avec le monde socio-professionnel.



Toutefois, si le rapport d'auto-évaluation affirme que les professionnels assurent 15,79% des cours, les documents fournis par l'UVS n'ont pas permis de donner la preuve que le monde socio-professionnel et économique est suffisamment impliqué et consulté lors de l'élaboration des maquettes et la conception de certains cours (notamment, les cours de Leadership et développement personnel, Démographie, Entrepreneuriat etc). Si la moitié des enseignements sont professionnalisants et les CV des professionnels ont été fournis par l'équipe de l'UVS dans les derniers compléments, cette dernière a reconnu que le monde professionnel ne participe pas au conseil pédagogique et à la sélection des tuteurs (canevas de la sélection dans le drive).

La maquette et les documents fournis nous renseignent que le programme est faiblement professionnalisant. La filière de sociologie n'a pas fourni les éléments de preuve concernant la participation du monde professionnel au conseil pédagogique, aux enseignements et à la sélection des tuteurs.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées. Le personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)/tuteurs prend une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

L'UVS dispose d'un modèle d'organigramme pour ses pôles de formation au niveau central. L'acte de nomination des responsables de pôles de formation (notamment celui de LSHE) existe et est signé par le coordonnateur de l'institution (annexe 9). Le personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER) et les Tuteurs prennent part aux activités de ce pôle où est logé le programme de sociologie qui fait l'objet de cette évaluation.

Les organes de gouvernance du pôle LSHE sont bien déclinés dans le rapport, le programme de sociologie en conformité avec ce schéma dispose d'une équipe de gouvernance composée ainsi : un responsable de formation et une cellule pédagogique comme organe délibérant. Les missions de ces organes font office de règlement intérieur. Une charte de PER/Tuteur existe pas pour ce programme et les éléments de preuve ont été fournis.

Par ailleurs, dans le rapport d'auto-évaluation il est mentionné ceci : "Toutes les annexes sont disponibles dans la page de l'Université Virtuelle du Sénégal de l'intranet de l'ANAQ-SUP (p. 56).

Les liens de cette page sont inactifs, donc la diffusion, pour un large public, fait défaut notamment pour le pôle qui nous intéresse et en particulier le programme de sociologie.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

Le programme de sociologie, ainsi que le pôle LSHE où il est logé, s'aligne aux standards de qualités décrits dans les documents officiels de la CIAQ.

Des réunions sont effectuées avec les étudiants comme le prouve celle qui s'est tenue le 4 juillet 2019. Toutefois, dans cet exemple qui sert de modèle de réunion avec les étudiants, des insuffisances de procédures ou d'absence de dimensions donnant de la valeur à un document administratif sont révélées : pv signés (qui est le président de séance, le rapporteur), pas de convocation pour cette réunion précisant l'ordre du jour, l'identification dans la liste des présents/absents ne permet pas de savoir le statut des uns et des autres, etc.)

Le programme de sociologie, comme les autres programmes de l'UVS, est évalué par les étudiants. Un rapport général est fourni (un exemple dans la période du 25 septembre 2018 au 24 octobre 2019) par qui ? Est-ce l'organe habilité à l'exploitation de ce genre de document : exemple si c'est le service informatique qui a produit ce document, quel rôle la cellule pédagogique a joué sur son exploitation en appuie à la CIAQ ?

En tant qu'institution à distance, une évaluation périodique du degré de satisfaction à l'utilisation de la plateforme devrait être disponible (et en particulier pour le programme de sociologie qui fait l'objet de l'évaluation) ainsi que les décisions prises pour d'éventuelles remédiations.

Le programme, depuis sa création, a-t-il fait l'objet de révision ? Même si l'équipe pédagogique affirme que le programme a fait l'objet d'une révision majeure dans laquelle ont pris part des enseignants de l'UCAD, de UASZ, de l'UVS, des professionnels et qu'à l'issue de nombreux séminaires pilotés par la DERI, la maquette a été sensiblement révisée et une nouvelle proposée, aucun document ne nous le prouve (par exemple pv de réunions, liste de participation au séminaire etc.)

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études et de formation dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Le programme de sociologie dispose d'une maquette décrivant le parcours d'un étudiant de Licence (S1, S2, S3, S4, S4, S5 et S6). Toutefois, à la vue de cette maquette, le volet professionnalisant n'est pas pris en compte : pas de parcours diversifié menant à des pré-spécialisation au sein de ce programme, les étudiants y rentrent, font les mêmes UE et sortent avec les mêmes compétences.

Des colonnes restent vides, ce qui présagent des incompréhensions entre acteurs (cellules pédagogiques et concepteurs). L'exemple le plus visible dans la maquette reste les colonnes avec titre "activités présentielle et/ou en synchrone différée » : dès que l'activité est différée il n'y a plus de synchrone. En ce qui concerne les coefficients octroyés aux EC, les décrets d'application n'en disposent plus.

La maquette présente les modalités d'enseignement-apprentissage identifiant les charges de travail dans chaque rubrique : CM, TD, Projet et TPE. Le modèle de syllabus existe accompagné d'une fiche de scénarisation à part (ce qui est contraire au modèle REESAO 2016 qui intègre directement la scénarisation dans le même syllabus si l'institution en est membre). Tous les EC du programme disposent d'un syllabus et les éléments de preuve fournis.

Les EC montrés par le service informatique sont bien scénarisés dans la plateforme. Nous en faisons une inférence en disant : au vu de ce que le service informatique a mis à notre disposition il y a un modèle de scénarisation applicable à tous les EC.

Les responsables du programme doivent adapter leur maquette aux standards sous régionaux et éliminer les rubriques qui sont vides à défaut de faire un effort de renseignement qui donnerait de la valeur ajoutée au document. Les modalités qui font ressortir le format à distance doivent effectivement être renseignées, c'est ce qui explique la différence entre le mode présentiel et le mode distanciel. L'équipe pédagogique aurait aussi gagné à présenter la nouvelle maquette mise en place, comme cela nous a été révélé lors des entretiens.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Les méthodes d'enseignement utilisées et les ressources pédagogiques proposées aux étudiants permettent d'assurer la transmission des connaissances et l'acquisition des compétences visées.**

Les méthodes d'enseignement utilisées sont conformes sur le plan didactique et professionnel et permettent d'atteindre les objectifs de formation fixés. Elles sont adaptées aux contenus transmis et motivent les étudiants à apprendre de façon autonome et responsable. Toutefois, au-delà des voyages pédagogiques dans les régions qui nécessitent d'être mieux formalisés et structurés, la pratique de terrain gagnerait à être renforcée, avec des dossiers de recherche de groupe (en S3 et S4) et individuels (en S6).

L'UVS a aussi mis à la disposition de ses étudiants une bibliothèque numérique, de même qu'un accès à des revues, nécessaires pour accompagner la FOAD (que nous n'avons pas eu l'occasion de visiter, faute de temps). Cependant, il est nécessaire d'accompagner cette initiative d'une formation à la recherche documentaire électronique qui facilitera l'usage optimal de ces ressources pédagogiques.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03 : Les étudiants ont la possibilité de s'auto-évaluer tout au long de la formation avec un Feed back d'enseignants ou de tuteurs qui leur permettent de mesurer leur niveau d'appropriation des enseignements. Le programme a défini une procédure d'évaluation des apprentissages adaptée à la formation à distance.**

Ce programme ne dispose pas spécifiquement de tuteurs pour encadrer les étudiants. Les seuls feed back des enseignants faisant office de régulation durant les séances d'auto-évaluation se font durant les cours (synchrone ou asynchrone). Les étudiants rencontrés confirment le niveau satisfaisant de ce feedback avec les moniteurs en présentiel ; ils aimeraient voir la présence des tuteurs au niveau des ENO.

Le système d'évaluation du programme qui s'aligne sur celui décrit et validé par les instances est bien adapté à un dispositif de formation à distance.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

La réglementation pour l'obtention de l'Attestation de réussite au programme de formation en sociologie existe et est alignée au modèle validé par les instances de l'UVS. Le document faisant office de charte des examens a été rendu disponible.

Des exemples de délibération nous sont présentés mais sans valeur administrative parce que des insuffisances de qualités sont relevées : un document scanné devrait être présenté montrant la signature du Président et des membres du jury. Ce jury doit faire l'objet d'un acte administratif pour être valable. La politique de compensation existe à l'UVS, le programme de formation en sociologie s'y adapte.

Les PV en bonne et due forme (à l'image des jurys du bac) ne nous sont pas parvenus. En principe c'est le service d'archivage qui doit les scanner et les mettre à notre disposition pour analyse.

Un acte de nomination du jury doit être signé par l'autorité centrale, ici le coordonnateur de l'UVS sur proposition des instances et services pédagogiques.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.05 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Des fichiers au format Excel sont mis à notre disposition, ils montrent les indicateurs d'efficacité interne du programme de sociologie pour les trois dernières années : réussites (directes ou avec compensation, redoublement et abandon). Aucun document (signé) de présentation officielle des résultats du programme de sociologie (ou dans un document de l'institution en soulignant la partie concernant la socio ou le pôle LSHE) n'est mis à notre disposition. Il y a une insuffisance dans la qualité des documents présentés : absence de signature dans les PV de délibération et autres.

Cette efficacité est bonne à la vue des informations données dans les fichiers Excel. Cependant, des documents officiels provenant des responsables de la formation décrivant les stratégies d'amélioration ou de maintien de ces résultats devraient nous parvenir pour nous permettre d'affirmer que le programme s'est continuellement efforcé d'améliorer (ou de maintenir) le taux de réussite.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et de recherche et/ou tuteurs**

##### **Standard 4.01 : L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.**

L'équipe pédagogique est composée à la fois d'enseignants-chercheurs (PER) permanents et de non permanents. Les permanents sont agents de l'UVS et bénéficient d'un emploi durable ; quant aux non permanents, il s'agit d'enseignants-chercheurs provenant de différentes universités telles que l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB), etc. L'équipe pédagogique est en outre complétée et renforcée par des tuteurs et des moniteurs. Il ressort des entretiens réalisés avec les différentes composantes de l'équipe pédagogique, en l'occurrence les enseignants-chercheurs permanents et le représentant des tuteurs, mais aussi des éléments de preuve produits (dont les CV des PER et des tuteurs) par le comité de pilotage que l'équipe pédagogique est à la fois qualifiée sur le plan scientifique et compétente sur le plan didactique et technique.

Par ailleurs, l'évaluation a révélé que l'UVS est dans une dynamique de renforcement de son personnel d'enseignement et recherche (y compris pour le programme de sociologie) et d'amélioration des procédures de recrutement des tuteurs. Cette dynamique contribuera davantage à accroître le taux d'encadrement (dont celui assuré par les permanents) mais aussi la qualité de l'enseignement et de l'animation pédagogique.

Toutefois, le processus de recrutement des tuteurs, maillons essentiels dans le dispositif FOAD (animateurs), mérite d'être mieux structuré et institutionnalisé, avec des procédures claires qui assurent une compétition permettant un recrutement des meilleurs candidats. Dans ce processus, les enseignants ayant conçu les enseignements sont peu ou pas impliqués et en rapport avec les tuteurs pour orienter le choix. Par ailleurs, l'évaluation a permis de noter qu'il n'y a pas suffisamment de réseautage des tuteurs pour échanger sur les enseignements et partager leurs expériences.

##### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/tuteurs est définie.**

Le volume horaire des personnels d'enseignement et de recherche (PER), notamment les permanents, sont conformes à ceux en cours dans toutes les universités sénégalaises et varient en fonction des grades. Toutefois, la répartition du volume horaire des enseignants permanents (PER) prend en compte

la spécificité de l'enseignement à distance. Ainsi, la répartition du volume horaire inclut la conception des cours, l'animation hebdomadaire des cours répartie en synchrone et en asynchrone, le tutorat. En outre, les charges horaires des PER (permanents) intègrent également l'encadrement des travaux des étudiants ainsi que l'accomplissement de tâches administratives. Par conséquent, en dépit du besoin en PER permanents, la répartition de la charge horaire des enseignants permanents (pour l'enseignement et l'animation, la recherche, l'encadrement, et l'administration) et le recours à des enseignants externes permettent d'assurer un bon fonctionnement du programme.

Concernant les tuteurs, leur classement en plusieurs catégories contribue à donner une meilleure lisibilité aux tâches et missions de chaque tuteur. Il permet également d'assurer leur fidélisation, de garantir leur présence tout au long de l'année académique et de renforcer leur implication dans le fonctionnement du programme de sociologie et l'atteinte de ses objectifs.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.03 : L'institution assure un développement structuré et bénéfique d'échanges de PER avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et internationales**

Parallèlement au renforcement progressif de son personnel d'enseignement et de recherche permanent et interne, l'UVS continue à s'appuyer sur les PER de plusieurs institutions d'enseignement supérieur tant nationales qu'internationales. L'atelier ARARA (Analyse des réseaux appliquée à la recherche anthropologique) est un exemple de collaboration entre l'UVS et l'EHESS de Paris (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). De ce point de vue, L'UVS jouit d'un atout important dans la mesure où l'intervention d'enseignants extérieurs, basés au Sénégal ou à l'étranger, est favorisée par l'existence d'outils et dispositifs d'enseignement à distance (FOAD)

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 5 : Personnel administratif, technique et de service (PATS)**

### **Standard 5.01 : Le Personnel administratif, technique et de service intervenant dans le programme est qualifié.**

La formation de sociologie dispose de deux assistantes rattachées au pôle Lettres, Sciences Humaines et de l'Éducation (LSHE) de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS). Il s'agit d'une responsable administrative et d'un responsable pédagogique qui exercent différentes activités (suivi des cours, récupération des copies, répartition de la correction entre les tuteurs, suivi et vérification des cours, tracking des tuteurs). Ce noyau est entouré de 2 assistantes et peut également compter sur les tuteurs contractuels car leur contrat prévoit des tâches administratives

- Rédaction de procès-verbaux lors des réunions de cellule pédagogique ou de rencontre en anglais et en Sociologie ;
- Recherche d'épreuves d'examen auprès des professeurs concepteurs de cours ou auprès des tuteurs ;
- Vérification du tracking des tuteurs chaque semaine pour la détection d'anomalie ;
- Classification des dossiers (archivage) ;
- Conception des fiches de présentation de scénarisation des cours de tutorats pour le pôle LSHE et pour le pôle SEJA ;

Si l'équipe pédagogique affirme que leur recrutement a été assujéti à une bonne maîtrise de l'outil informatique et à la qualification en formation à distance, elle n'a pas fourni les éléments de preuve comme l'appel à candidature ou la fiche de poste. Les fiches proposées dans le drive en compléments n'ont pas été accessibles. L'analyse des CV de ces assistants qui ont été fournis n'a pas permis d'identifier des compétences en formation à distance. Par ailleurs, la requête du profil de techno-pédagogues ainsi que des chargés de la pédagogie au sein du groupe des PATS, indique un gap de qualification.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

### **Standard 5.02 : Les activités du PATS sont encadrées et réglementées pour assurer le bon déroulement du programme.**

Si les assistants exercent différentes tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement du programme, il n'y a pas d'élément de preuve que leur recrutement répond à une fiche de poste. Il n'y a pas de standardisation et de réglementation suffisamment encadrées du type de travail à effectuer, ce qui fait qu'il y a des doublons dans le travail effectué par la responsable administrative et celle pédagogique. Le rôle administratif des tuteurs mérite d'être mieux encadré et spécifié, sur leur fiche de poste.



Par ailleurs, il est vrai que les PATS sont évalués par les ressources humaines de manière générale, mais il n'existe pas de feed-back de cette évaluation. De la même manière, les PATS rattachés à la filière sociologie, ne disposent pas d'outil d'auto-évaluation pour pouvoir identifier leurs faiblesses, exprimer leurs besoins en renforcement de capacités et prendre des décisions d'amélioration adaptées.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 6 : Étudiants**

#### **Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

L'admission en Licence de sociologie à l'UVS est régie par le Règlement des admissions et des inscriptions. Il s'agit d'un règlement approuvé par le Conseil académique de l'institution et qui détermine les dispositions applicables à la Licence ainsi qu'autres cycles. Les conditions d'admission au programme de sociologie sont mentionnées et publiées à la fois sur CAMPUSEN (site d'information et d'orientation dédié à l'enseignement supérieur au Sénégal) et sur le site de l'UVS. Le programme de licence de sociologie admet principalement les titulaires du baccalauréat littéraire (toutes séries confondues) et ceux de la série G. Les critères de sélection reposent prioritairement sur la moyenne obtenue au baccalauréat et sur les notes des candidat-e-s à certaines disciplines/matières. Concernant les disciplines prises en compte, on relève quelques différences en fonction du type de baccalauréat obtenu : il s'agit des notes en maths, français, philosophie et histoire-géographie pour les titulaires du baccalauréat littéraire (séries L) ; quant aux titulaires du baccalauréat G, il s'agit des notes obtenues en comptabilité, français et philosophie. Par ailleurs, ces critères sont complétés par un système d'attribution de bonus selon l'obtention du baccalauréat au premier tour ou au second tour, à savoir : 10 points de bonus sont accordés aux admis du baccalauréat au premier tour et aucun point à ceux admis à l'issue second. En définitive, outre la pertinence des séries (L & G) donnant lieu à l'admission en licence de sociologie, les critères de sélection et d'admission au programme favorisent le recrutement des meilleur-e-s candidat-e-s et l'excellence au sein du programme.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 6.02 : Il est mis en place un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation adapté à la formation à distance.**

A chaque période de rentrée académique, l'UVS met en place dispositif d'accueil, d'information et d'orientation des étudiant-e-s, y compris celles/ceux du programme de Licence de sociologie. Il s'agit d'un double dispositif, physique et virtuel, reposant sur une option bimodale et parfaitement adapté à

l'enseignement à distance. Le dispositif physique est mis en place dans tous les espaces numériques ouverts (ENO) fonctionnels de l'institution. Il s'effectue en partie sur l'implication de groupes d'étudiants, sélectionnés et formés à ce titre, dans l'accueil et l'orientation de leurs camarades (notamment les nouveaux bacheliers). Le dispositif virtuel comprend quant à lui un système de mailing dédié aux différentes préoccupations des étudiants (questions d'ordre général ; questions techniques ; questions relatives à l'insertion professionnelle ; questions pédagogiques ; questions relatives aux réclamations, aux inscriptions, réinscriptions, etc.), mais aussi l'utilisation d'une plateforme et les réseaux sociaux. Par ailleurs, un bureau d'accueil, d'information et d'orientation est en cours de mise en place dans le but notamment de réduire les déplacements physiques tout en améliorant l'accès à l'information pour tous les acteurs (internes et externes). Le groupe d'étudiant-e-s rencontré-e-s au cours de la visite juge, pour sa part, très satisfaisant le dispositif actuel.

Toutefois, le Guide de l'Étudiant mis à disposition, mérite d'être actualisé, pour prendre en charge les évolutions du contenu des programmes et tenir compte du plan de développement 2018-2022 : celui présenté par l'équipe pédagogique du programme évalué date de 2014.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 6.03 : Les étudiants ont accès aux ressources informatiques (ordinateurs et internet etc.). Ils bénéficient d'une assistance à l'utilisation du dispositif de formation à distance.**

Il existe à l'UVS un ensemble de ressources informatiques mises individuellement ou collectivement à la disposition des étudiant-e-s, y compris ceux/celles du programme de licence de sociologie. Le rapport d'auto-évaluation présente des statistiques détaillées sur l'effectivité de la mise à disposition de ces ressources auprès des bénéficiaires, selon les promotions successives ; ce qui permet de constater une amélioration continue du taux d'accès et de mise à disposition de ces ressources informatiques, avec un record de 97,74% des étudiants de la promotion 4 ayant reçu un ordinateur. Dans le cas de l'enseignement à distance, ces ressources informatiques constituent des outils de travail indispensables pour les étudiants et leur accessibilité demeure une condition sine qua non au bon déroulement des enseignements/apprentissages. Parmi les outils individuels dont bénéficient les étudiants, il y a des ordinateurs, des cartes SIM et des périphériques de connexion. Les outils collectifs sont quant à eux essentiellement présents et disponibles dans les ENO qui manifestent la présence physique de l'UVS dans les différentes localités d'implantation de celle-ci. Les ENO permettent ainsi aux étudiant-e-s d'avoir accès à plusieurs installations collectives, allant du réseau Ethernet (LAN) aux bornes WIFI (Indoor & Outdoor). Dans le cas de l'ENO de Dakar par exemple, la visite de terrain a permis de constater de visu l'existence de plusieurs outils et équipements collectifs, nécessaires à

l'enseignement à distance et à l'opérationnalisation de l'option bimodale, à savoir : une salle de visioconférence, 2 salles dites "Open space" comprenant chacune 100 ordinateurs connectés mis à la disposition des étudiants, un amphithéâtre de 200 places équipé pour l'enseignement à distance et une salle de télémedecine (non fonctionnelle ).

L'utilisation optimale, efficace et efficiente des différents outils mis à disposition constitue aussi une préoccupation de l'UVS qui, de ce fait, soumet préalablement chaque étudiant nouvellement inscrit à des cours d'initiation en informatique avant l'attribution de ces outils.

Il convient également de mentionner que la démarche pédagogique de l'UVS repose sur une option bimodale (distanciel et présentiel), et celle-ci ne peut fonctionner convenablement qu'avec la mise à disposition de cet ensemble d'outils.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 6.04 : L'égalité des chances entre hommes et femmes d'une part et d'autre part entre les étudiants des zones urbaines et rurales est réalisée.**

L'égalité et l'équité de genre dans l'accès à l'enseignement distance, tout comme l'équité spatiale, apparaissent comme une préoccupation principale de l'UVS en général, et du programme de licence de sociologie en particulier. Par exemple, du point de vue de l'égalité d'accès au programme, les statistiques par genre présentées dans le rapport d'auto-évaluation donnent la composition par sexe (Femme/Homme) pour chaque promotion (de P1 à P6). Il en ressort une présence légèrement supérieure des femmes dans la plupart des promotions successives. Le groupe d'étudiant-e-s en sociologie rencontré par l'équipe d'évaluation externe au cours de la visite de terrain a aussi permis de constater la présence des femmes et des hommes ainsi qu'une bonne représentation des premières.

L'un des principaux défis pour l'UVS en général demeure sans doute l'atteinte de l'équité spatiale, du fait notamment des contraintes et des inégalités en matière d'infrastructures de télécommunications entre les différentes régions du Sénégal, entre les 45 départements, mais aussi entre les zones urbaines (comme Dakar) et les zones rurales. La résorption de ces inégalités spatiales en matière de télécommunication relève toutefois, en grande partie et prioritairement, des responsabilités de l'État et des collectivités territoriales. L'ouverture prévue d'un ENO dans chacun des 45 départements du Sénégal permettra une plus grande accessibilité du programme de sociologie à travers le rapprochement des couches rurales des sites d'implantation physique.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 6.05 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Avec la réforme LMD, la mobilité interuniversitaire et interdisciplinaire constitue en principe une possibilité offerte aux étudiants. Ainsi, conformément à cette réforme, l'UVS s'emploie à introduire la mobilité dans les différents protocoles d'accord qu'elle établit avec les universités partenaires, aussi bien au niveau national qu'international. Cependant, le constat découlant à la fois des échanges avec les étudiants (au cours de l'évaluation externe) et du rapport d'autoévaluation du programme de sociologie demeure le manque d'effectivité de la mobilité des étudiants. Certains étudiants rencontrés au cours de l'évaluation externe du programme de sociologie ont exprimé leurs réelles dispositions à la mobilité mais font face à l'absence d'un dispositif opérationnel favorisant celle-ci. Il est nécessaire de souligner l'expérimentation de la mobilité à distance, avec le séminaire ARARA initié en partenariat avec l'EHESS.

Cependant, les difficultés de mobilité des étudiants de l'UVS sont communes à la plupart des universités publiques du Sénégal, elles ne peuvent donc être entièrement imputables au programme et à l'institution. Des mesures concertées entre les acteurs du système d'enseignement supérieur au Sénégal (État, MESRI, institutions d'enseignement supérieur du Sénégal et partenaires de l'UVS) doivent être pensées et mises en œuvre pour résoudre globalement les difficultés liées à la mobilité des étudiants.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 6.06 : Il est pourvu d'un encadrement adéquat des étudiants.**

En tant que programme FOAD, l'encadrement des étudiants revêt plusieurs spécificités en comparaison aux formations classiques privilégiant le présentiel. Dans le cas de l'UVS, le programme de licence de sociologie s'appuie en grande partie sur les tuteurs pour l'encadrement des étudiants. Les activités d'encadrement sont proposées à la fois en séance synchrone et en séance asynchrone, avec la possibilité pour les responsables de cours de suivre et d'intervenir directement dans le déroulement de la séance. Par ailleurs, il est proposé aux étudiants une diversité d'outils (audio, vidéo-conférence, etc.) favorisant l'interactivité entre les étudiants et leurs encadreurs, mais aussi l'enregistrement des cours et des échanges pour une exploitation ultérieure par les étudiants. Le programme, à travers de l'organisation de voyages pédagogiques, intègre également un encadrement pratique basé sur l'immersion et l'initiation à la recherche empirique. Néanmoins, les étudiants

rencontrés suggèrent un renforcement des contacts directs avec les enseignants-encadreurs afin de mieux renforcer l'encadrement.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 6.07 : Le programme a mis en place un service de réclamation pour assister les étudiants sur les plans technique et organisationnel.**

Plusieurs dispositifs et mécanismes sont conçus et mis en place pour permettre le recueil et le traitement par l'administration des réclamations des étudiants relatives aussi bien aux notes qu'aux différents aspects techniques et organisationnels de leur formation. La mise à la disposition des étudiant-e-s d'un formulaire électronique de réclamation après chaque publication de notes en est une illustration. Néanmoins, le dispositif de réclamation serait plus performant avec le renforcement de l'effectif du personnel administratif du pôle LSHE en l'occurrence.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 6.08 : Le programme se préoccupe de l'insertion professionnelle des étudiants**

La réalisation en juillet 2020 d'une enquête sur l'insertion des étudiants de l'UVS a révélé que, sur un échantillon total de 2111 répondants dont 259 inscrits en licence de sociologie, il y avait : 5 étudiants en licence de sociologie disposant déjà d'un CDD, 13 disposant d'un stage pédagogique et un (1) parmi les 259 répondants s'auto-employant. Avec l'avènement de la réforme LMD, l'insertion professionnelle des étudiants est devenue une préoccupation plus forte. Dans le but de répondre à cette exigence, le programme de sociologie en particulier et l'UVS en général ont déjà élaboré et mis en place plusieurs dispositifs tout en continuant à concevoir et à développer de nouvelles initiatives. De ce fait, la stratégie globale de l'UVS en matière d'insertion des étudiants et des diplômés est résumée en trois axes principaux :

- Premièrement : l'accompagnement des étudiants pour l'acquisition d'une primo-expérience professionnelle ;
- Deuxièmement : l'accompagnement à l'embauche ;
- Troisièmement : l'accompagnement à l'auto-entrepreneuriat.

Ces trois axes sont développés chacun à travers plusieurs actions et activités en faveur des étudiants et parmi lesquelles on peut noter :

- L'organisation d'ateliers de renforcement des capacités des étudiants en matière de recherche d'emploi et d'ateliers d'information sur le marché de l'emploi (local, régional, et national);
- Le renforcement des compétences individuelles à travers l'organisation d'ateliers thématiques complémentaires ;

- La création d'un réseau d'alumni ;
- L'organisation de visites au sein des entreprises ;
- L'incitation des étudiants à participer aux salons sur l'emploi ;
- L'organisation d'activités diverses, comme l'initiation à la rédaction de CV et de lettres de motivation ainsi que la préparation aux entretiens d'embauche ;
- L'organisation d'ateliers spécifiques consacrés à l'entrepreneuriat ;
- etc.

Par conséquent, il ressort que le dispositif existant produit des résultats même s'il nécessite d'être amélioré et renforcé afin de le rendre plus performant.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et infrastructures**

**Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.**

Le programme de sociologie s'appuie sur les équipements dont dispose l'UVS aussi bien au niveau central que dans les différents ENO dans tout le Sénégal. Un listing de ces infrastructures ainsi que leur description ont été fournis par les responsables du programme de formation. Cet équipement permet de réaliser les missions de formation et d'administration. Ce programme bénéficie de toutes les stratégies mises en place pour assurer la durabilité des équipements, la protection des données et leur sécurité.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## 5. Points forts du programme

- Un programme de formation en phase avec le plan stratégique de l'UVS et une bonne approche de formation à la recherche sociologique tenant compte de la spécificité FOAD (approche comodale, voyages d'études) avec des enseignements en tronc commun (deux premiers semestres) et avec des enseignements de spécialités ;
- Des relations très apaisées entre les enseignants et les étudiants (appui, conseils) qui favorisent de bonnes conditions d'apprentissage ;
- Mesures relatives aux tuteurs à l'amélioration de la qualité du travail des tuteurs, pour mieux répondre aux besoins du programme de sociologie et de l'UVS en général dans ce domaine. C'est le cas par exemple du classement des tuteurs en plusieurs catégories (1, 2 et 3) correspondant chacune à des volumes horaires prédéfinis et des missions précises. Il y a également, depuis 2020, l'obligation pour les tuteurs de suivre une formation, de se soumettre et de réussir à l'examen de certification pour le tutoring. En outre, d'autres formations sont organisées et destinées aux tuteurs, notamment dans le cadre du renforcement de leurs capacités et compétences en docimologie.
- Existence des techno-pédagogues qui constituent une spécificité par rapport aux autres universités sénégalaises ; ils apportent un appui à la fois technique et pédagogique aux enseignants pour l'opérationnalisation de leurs cours en ligne. Par ailleurs, on relève une diversité des profils de base des techno-pédagogues avec des formations initiales en informatique, sociologie, communication. Cette diversité favorise, au cours du processus de scénarisation, une meilleure compréhension par l'équipe de techno-pédagogues des attentes des concepteurs et responsables de cours.
- Bonne maîtrise des outils d'enseignement à distance par les enseignants-chercheurs (PER) et les tuteurs. Implication des tuteurs dans le dispositif administratif, ce qui supplée le nombre limité de PATS dédiés à la filière sociologie (2).
- Renforcement progressif des ressources humaines affectées au programme se traduisant notamment par une augmentation continue du nombre d'enseignants-chercheurs (PER) permanents, de tuteurs et de moniteurs.
- Des ressources technologiques en matière de TIC (réseau ethernet (LAN), bornes WIFI (Indoor & Outdoor, plateformes, open space, salles multimédia) offrent aux enseignants de plus grandes possibilités de diversification des formats des cours (vidéos, texte, etc)

adaptés à la formation sociologique. Par ailleurs, l'amélioration des plusieurs installations collectives avec les ENO est un point fort parce que cela a permis de décentraliser la formation en donnant aux étudiants des terrains locaux d'expérimentation de la recherche.

## **6. Points faibles du programme**

- La formation proposée, à travers les spécialités offertes, n'est pas suffisamment tournée vers les nouveaux métiers et ne tient pas suffisamment compte des mutations sociales contemporaines et du marché de l'emploi pour les sciences sociales ;
- Faible formalisation des procédures et des critères objectifs pour le recrutement des tuteurs qui pourrait avoir un effet négatif sur la qualité de l'encadrement. Les enseignants qui conçoivent les cours, sont peu impliqués dans les procédures de recrutement des tuteurs
- Un faible réseautage des tuteurs qui ne permet pas de standardiser la compréhension des enseignements (nécessité pour les sciences sociales) et partager les expériences. En effet, en l'état actuel du tutoring, pour un même cours, chaque tuteur procède à l'animation de sa séquence de cours selon sa propre compréhension du cours et sa propre grille de lecture. Or, il est important de proposer aux étudiants, pour chaque séquence et contenu de cours, des connaissances harmonisées tout en contribuant à développer leur esprit critique.
- Une faiblesse de l'organisation du dispositif des PATS : des gaps de compétences, une absence de fiche de poste, ce qui crée des chevauchements et des duplications.
- La massification continue des effectifs peut impacter négativement le déroulement du programme au cas où elle ne serait pas accompagnée de ressources conséquentes et suffisantes dédiées au programme à tous les niveaux (humain, technique, financier, etc.)
- Beaucoup d'initiatives pédagogiques, administratives et scientifiques sont prises pour l'amélioration de la qualité de la formation de sociologie, mais restent peu formalisées et peu documentées (voyages pédagogiques).



## **7. Appréciations générales**

Globalement, le programme de licence de sociologie en FOAD proposé par l'UVS est de bonne facture, avec des ressources technologiques, pédagogiques et humaines de qualité. Il est actuel et est orienté vers des problématiques contemporaines, innovantes, peut répondre aux préoccupations du développement durable local. Toutefois, il doit intégrer certaines spécialités actuelles et pertinentes (sociologie et anthropologie de la santé, sociologie des politiques de protection sociale etc.) pour mieux faciliter le positionnement des étudiants et leur insertion dans le marché du travail. Le corps enseignant et de recherche, à la fois, qualifié et dynamique est appuyé par le noyau de 3 différentes catégories de tuteurs, éléments essentiels du dispositif d'animation pédagogique, dans un contexte de formation à distance. Toutefois, une meilleure formalisation du processus de leur recrutement et l'implication des enseignants concepteurs des cours qu'ils sont censés animer va renforcer la qualité de la formation. Par ailleurs, la présence des ENO doit non seulement permettre de décentraliser la formation, mais elle offre aussi un terrain empirique pour la formation à la recherche par la recherche, qui est un des crédos du programme.

## **8. Recommandations à l'établissement**

- Mieux diversifier les parcours de formation afin de permettre aux étudiants d'avoir plus de chances de répondre aux exigences du marché de l'emploi (sociologie des professions, celle de la déviance, celle de la santé et de l'environnement par exemple)
- Renforcer les possibilités de rencontres physiques entre les enseignants et les étudiants au niveau des ENO pour favoriser le partage d'expérience nécessaire à la formation des étudiants à la pratique de terrain
- Améliorer le recrutement des enseignants permanents en sociologie pour augmenter le taux d'encadrement en master. Il faut aussi mieux formaliser le processus de sollicitation des enseignants associés, et tenir compte des spécialités et des projections du programme de formation en sociologie
- Mieux organiser, formaliser le recrutement des tuteurs et augmenter leur nombre pour améliorer les capacités d'encadrement, de suivi et d'accompagnement des étudiants surtout au niveau des ENO, un encadrement plus que nécessaire pour la formation à la

recherche par la recherche. Le programme gagnerait à disposer d'une charte de PER/Tuteur.

- Favoriser davantage les espaces/cadres d'échange entre les concepteurs de cours (PER), les techno-pédagogues et les tuteurs, notamment pour favoriser une plus grande harmonisation des contenus de cours lors des séances d'animation par les tuteurs.
- Mieux encadrer les clubs et en groupes de travail dans les ENO et en faire un tremplin pour l'organisation d'activités pédagogiques, superviser et encadrer davantage les travaux des étudiants.
- Renforcer le nombre de PATS qui assurent le suivi des activités pédagogiques de la filière Sociologie et mieux formaliser leurs tâches, renforcer leurs compétences pour plus d'efficacité
- En raison de la spécificité de la formation sociologique, nous recommandons de profiter du bon dispositif technologique de l'UVS pour :
  - Proposer des enseignements pratiques en direct vidéo, surtout pour les matières qui nécessitent des échanges plus soutenus avec les étudiants (terrains et pratiques, méthodologie de la recherche, la statistique descriptive, les logiciels de traitement de données
  - Dispenser des cours en présentiel et/ou des tutoriels
- Mieux utiliser le dispositif des ENO pour une formation sociologique plus ancrée dans l'empirie, dans les réalités locales, avec une utilité sociale reconnue : ce dispositif de maillage national peut permettre de former des générations de chercheurs sensibles aux diverses réalités socio-culturelles, en tenant compte de la variété des contextes et des populations qu'offre les différents départements où se trouvent les ENO. Par ailleurs, la présence dans les départements peut aider l'UVS dans la fonction de services à la communauté qu'elle s'est assignée, en permettant non seulement de diagnostiquer les besoins des communautés locales et des groupes professionnels informels mais encore, d'éclairer les politiques de développement local.
- Le programme de sociologie gagnerait à formaliser certains documents, procédures ou directives donnés au niveau central. Par exemple une réunion doit faire l'objet d'une convocation (pour que l'on sache est-ce que la convocation est règle), le jour de la réunion un document doit attester que les membres convoqués sont présents, un pv/cr

doit être produit à l'issue de la réunion et envoyé à qui de droit ; un document produit au sein du programme doit être acté (signé par le responsable de formation), etc.)

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

- L'architecture et la spécificité de la formation à distance font qu'il serait plus opportun de proposer 2 jours d'évaluation, afin de prendre plus de temps pour rencontrer plus longtemps les tuteurs, les techno-pédagogues et surtout le test des plateformes et la visite des locaux multimédias.
- La FOAD requiert de plus tester les dimensions techno-pédagogiques de l'offre de formation. Il serait utile de mieux intégrer cette dimension, surtout l'évaluation des processus de scénarisation, validation des enseignements. Il serait aussi nécessaire de pouvoir évaluer la possibilité des étudiants de faire des requêtes en ligne et la rapidité avec laquelle ces dernières sont prises en charge.
- Besoin de mieux adapter le manuel et le canevas de rapport d'évaluation des programmes FOAD

## **10. Proposition de décision**

### **Accréditation**